LICENCE 1 MAJEURE MUSIQUE ET MUSICOLOGIE - ANNEE PREPARATOIRE

- LICENCE 1 MAJEURE MUSIQUE ET MUSICOLOGIE - ANNEE PREPARATOIRE

Le département de Musique et musicologie a mis en place un cursus aménagé (ex APEM : Année Préparatoire aux Etudes Musicales) pour permettre aux musiciens amateurs ou professionnels, non-lecteurs, ou n'ayant pas de compétences théoriques suffisantes,

Présentation

Le département de Musique et musicologie a mis en place un cursus aménagé (ex APEM : Année Préparatoire aux Etudes Musicales) pour permettre aux musiciens amateurs ou professionnels, non-lecteurs, ou n' ayant pas de compétences théoriques suffisantes, d'acquérir le niveau d'entrer en L1.

Cette année n'est pas une année de soutien, mais une année de cours intensifs musicaux et méthodologiques. Le fait de ne pas avoir fréquenté les écoles de musique ou conservatoires n'est plus rédhibitoire

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme eCandidat selon le calendrier de candidature

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Rachais

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Durée de la formation

Environ 330

Discipline(s)

- Arts de la scène Musique Culture

Responsable(s) de la formation

Sabine Terret-Vergnaud

Contact secrétariat

lesla.apem@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l' Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d' inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette page.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- maitriser les bases de la notation musicale
- relever mélodique et harmonique simples
- capacité à maitriser des enchainements harmoniques simples à l'écrit comme à l'oral (au piano)
- capacité à analyser une partition polyphonique symple
- capacité à chanter en s'accompagnant
- capacité à chanter en polyphonie
- capacité à formuler clairement ses idées et à transferrer ses connaissances.